

DÉPÔT LÉGAL
Rhône
n.º 301
1884

Première année, — N.º 7.

Dimanche 6 Avril 1884.

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

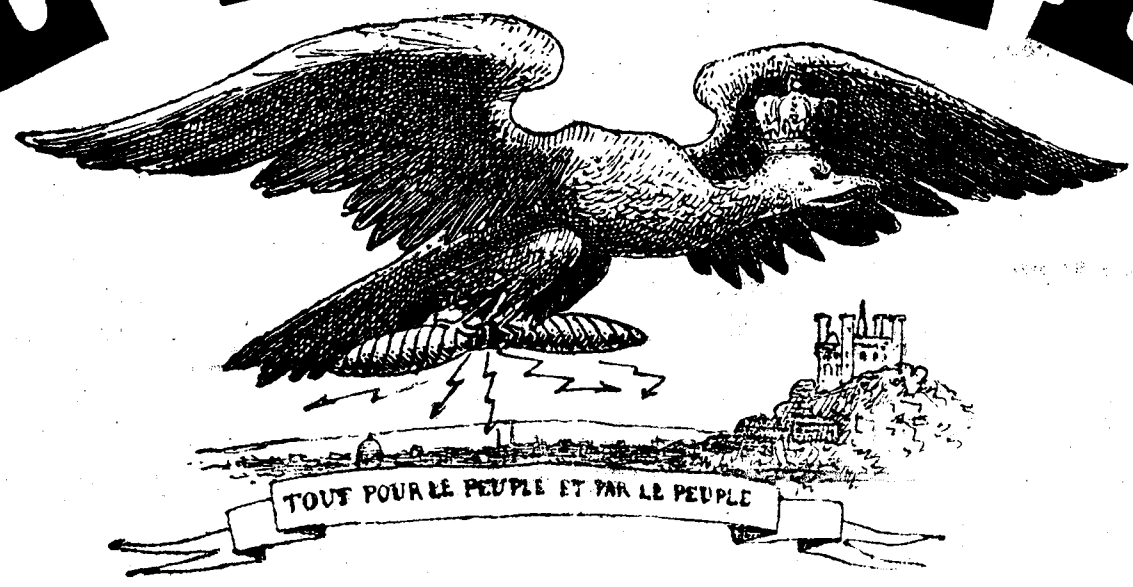
L'AIGLE

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE
54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE
54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON



ABONNEMENTS
UN AN 10 fr. »
SIX MOIS 5 fr. 50

Adresser les lettres et mandats
à M. l'Administrateur

Les manuscrits non insérés ne seront
pas rendus

LES ANNONCES ET RÉCLAMES
sont reçues exclusivement :

A LYON, à l'Agence de publicité V. FOURNIER,
rue Confort, 14.
A PARIS, HAYAS, LAFFITE et Cie, pl. de la
Bourse, 8.

Annonces. . . la ligne 0 fr. 50
Réclames. . . — 1 fr. 50

JOURNAL IMPÉRIALISTE, HEBDOMADAIRE, ILLUSTRÉ.



Nouveau sac de Pékin

A NOS LECTEURS

L'Administration de L'AIGLE envoie gratuitement le journal, à titre d'essai et pendant un mois à toute personne qui en fait la demande.

Passé ce délai, nous faisons recouvrer par la poste le montant de l'abonnement, à moins que le dernier des quatre numéros expédiés nous ait été retourné avec la mention : " Refusé "

Toute personne qui, du 1^{er} avril au 1^{er} mai, prendra un abonnement, soit d'un an, soit de six mois, recevra tous les numéros de L'AIGLE déjà parus.

ANZIN

Paris, le 3 avril 1884.

Le pays noir est en grève.

Ils sont là-bas plusieurs milliers luttant, depuis plus d'un mois, non point pour leurs intérêts personnels, mais pour la satisfaction des rancunes et des basses haines politiques de quelques obscures individualités socialistes.

A Anzin, comme ailleurs, on a surexcité les passions mauvaises et on s'est fait un marchepied de la misère des ouvriers pour être quelqu'un et devenir quelque chose.

Mais examinons les faits ; nous concluerons après.

Le conflit qui a éclaté dans le courant de février, entre la Compagnie et les mineurs, remonte à une origine plus ancienne.

Depuis près d'une année, en effet, une incessante agitation régnait dans les principaux centres de la concession.

Ce que voulaient les meneurs, c'était la suppression des marchandages.

Le marchandage est l'adjudication, faite par la Compagnie à des groupes d'ouvriers, de l'abattage des charbons, du creusement des voies, du boisage des galeries, enfin l'entretien de celles-ci sur 10 mètres en arrière de la taille.

Ce système favorisait les associations ouvrières et les entreprises partielles.

Il permettait aussi au mineur vigoureux et habile de ne pas voir diminuer le prix de son travail, quel que fût le résultat obtenu.

Il arrivait ainsi à gagner des journées qui dépassaient 5 francs, atteignaient parfois 6 francs et même plus.

Les entreprises étaient faites par contrat, pour plusieurs mois, à un prix débattu et librement consenti.

L'entretien de la voie secondaire permettait à l'ouvrier de varier son travail, de diminuer ses fatigues, d'employer avec lui ses enfants comme aides et de les former au métier de mineur.

C'est justement ce système que combattaient les soi-disants défenseurs des ouvriers, favorisés dans leur campagne par les moins habiles et les paresseux.

Ils désiraient remplacer le marchandage par le travail à la journée, avec salaire égal pour tous, ou par le travail à la tâche, révisable tous les quinze jours, et qui baisse le gain des ouvriers habiles et travailleurs, au profit des maladroits et des endormis.

Ajoutons encore que la Compagnie d'Anzin accorde seule, entre toutes les Compagnies rivales, sans aucune retenue de salaire, des pensions aux anciens ouvriers : en outre, secours aux orphelins, aux malades et blessés, aux ouvriers nécessiteux, aux femmes et aux enfants des ouvriers sous les drapeaux, service de santé, service des écoles, rien n'a été négligé par les administrateurs pour améliorer le sort des mineurs.

Terminons ce rapide exposé des premiers faits en disant que 52,000 personnes vivent actuellement des mines d'Anzin.

Passons maintenant aux prétextes de la grève. Pour mettre un terme aux provocations continuelles de quelques meneurs, la Compagnie, à bout de patience, avait procédé au renvoi de 144 de ses ouvriers.

Ceux-là ont entraîné les autres dans leur retraite, et aujourd'hui le bassin houiller tout entier est en grève.

C'est alors qu'apparaît le citoyen Basly, cabaretier de son état, secrétaire général du syndicat ouvrier, aujourd'hui l'âme de la grève avec le citoyen Fauvian.

Comme cabaretier, Basly, qui a travaillé autrefois dans les mines, doit trouver certainement que la

bière rapporte un peu plus que l'abattage du charbon. C'est le mastroquet officiel des grévistes.

Comme secrétaire général du syndicat ouvrier, il touche 5 francs par jour, prélevés sur le montant des cotisations.

On comprend aisément que ce commis-voyageur en grèves ait un intérêt très puissant à continuer la charmante petite existence qu'il a menée jusqu'ici.

Il est vrai que pour anéantir d'un seul coup les accusations portées un peu de tous côtés contre lui et qui le représentaient comme vivant et tirant bon compte de la grève, cet excellent socialiste a offert, dans une récente réunion, de vendre sa bière au profit des grévistes.

Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que ces derniers ont refusé par acclamations ?

Mais enfin cela dénote, chez le citoyen Basly, une certaine dose d'habileté, qui montre clairement combien l'homme est dangereux à tous les points de vue.

Rendons-lui pourtant cette justice : c'est que depuis le commencement de la grève, il n'a cessé de prêcher le calme et l'abstinence aux ouvriers, qu'il mène par le bout du nez.

On sait que les grévistes avaient envoyé au petit père Grévy deux délégués, les citoyens Lacroix et Lefebvre, demander l'intervention de l'Etat et une enquête faite par les ouvriers.

Le petit père Grévy leur a répondu par toutes sortes d'excellentes raisons, et les a éconduits avec toute la bonhomie dont il est susceptible.

En outre, la Chambre s'est totalement refusée à envoyer à Anzin, sur la demande de M. Clémenceau, une délégation de membres du Parlement.

Elle a trouvé parfaitement inutile cette promenade de sous-vétérinaires, qui n'auraient fait qu'augmenter le gâchis, et étaient totalement incapables de trouver un remède quelconque à l'épidémie gréviste qui sévit au pays noir.

Voilà donc les chômeurs d'Anzin livrés absolument à eux-mêmes.

J'ai dit, en commençant, que les mineurs travaillaient, — inconsciemment, bien entendu — non point à servir leurs intérêts personnels, mais à satisfaire les rancunes politiques de quelques individualités socialistes.

Les faits le prouvent assez clairement.

Que penser, en effet, de cette attitude du citoyen Basly, venant hautement déclarer au meeting de la salle Lévis : que les mineurs aimait mieux souffrir sous la république qu'être heureux sous une monarchie ?

Et par monarchie, le mastroquet de Denain entend aussi bien la Royauté que l'Empire, qu'on ne s'y trompe pas.

Ainsi, voilà un soi-disant Français qui, aveuglé par son effroyable haine politique, ose avouer publiquement qu'il préfère la misère républicaine au bien-être que pourrait lui donner tout autre gouvernement qui ne serait pas républicain.

Cela est hideusement anti-patriotique. Cette conduite n'est pas d'un Français.

Et il semble, à voir les applaudissements qui ont accueilli la déclaration du citoyen Basly, que nous tendons peu à peu à revenir à l'état de sauvages et de brutes.

Ah ! je plains sincèrement, profondément, les pauvres mineurs qui ont cru à cet homme et qui sont affamés par lui.

Malheureux ouvriers, qui ajoutent si naïvement foi aux palinodies calculées des Basly, des Fauvian et des Talleyrand-Périgord, vous vous apercevrez bien vite du rôle d'échelle à pouvoir que l'on vous fait jouer.

La misère commence à vous étreindre lentement et le pain se fait de plus en plus rare sur la huche.

On vous a saoulés de paroles, et pendant ce temps les économies ont disparu de la tire-lire.

La femme et les enfants ont faim.

Et Monsieur Basly se promène d'Anzin à Paris et de Paris à Anzin, avec la douce satisfaction du marchand de vins qui voit prospérer ses affaires.

Allons, mineurs, ouvrez donc les yeux à la fin !

Et secouez-moi vigoureusement ces drôles qui se fichent de vous comme d'une bouteille cassée.

Juste ciel ! quel épais bandeau vous ont-ils donc collé sur la face, pour vous intercepter le jour à ce point ?

En fin de compte, quel est, considération faite de l'horrible situation où se trouvent les milliers d'affamés d'Anzin, le résultat le plus clair de la grève : c'est que la Compagnie a été obligée de s'adresser aux Compagnies belges pour se procurer le charbon nécessaire à sa consommation.

Le citoyen Basly travaille pour l'étranger. C'est absolument admirable.

Les revendications des mineurs, poussés par les Basly, les Rochefort, les Fauvian, les Talleyrand et autres industriels politiques, ne me semblent donc nullement justifiées.

Elles l'eussent été, que nous nous serions empressés, quoique peu partisans des grèves, à soutenir vigoureusement leurs intérêts, et nous aurions été les premiers à prendre énergiquement leur défense.

Je n'ai, pour ma part, aucune ambition à satisfaire, nulle soif de pouvoir à assouvir.

Qu'on ne s'attende donc point à des flagorneries de ma part.

Ce que j'ai cru la vérité, je l'ai dit, sans m'inquiéter un seul instant des colères qu'elle pourra soulever.

Je termine cette étude un peu longue, mais que l'importance du sujet justifie pleinement, par un intéressant rapprochement.

Le citoyen Basly, d'après sa déclaration au meeting de la salle Lévis, préfère le régime républicain à tout autre gouvernement.

Je le crois sans peine.

Car sous tout autre gouvernement, il y a déjà longtemps qu'on aurait mis ordre dans ses idées et qu'on aurait calmé sa fièvre de propagande gréviste.

Je vais me contenter, pour le moment, de mettre sous les yeux de l'agité d'Anzin et du fervent adorateur de Marianne, quelques preuves de la haute sollicitude de Napoléon III pour le sort des ouvriers, sollicitude qui, rapprochée de celle que peut avoir la république, n'est pas du tout en faveur de cette dernière.

1850, 18 Juin. — Loi qui crée une caisse de retraite pour la vieillesse.

1852, 28 décembre. — Napoléon III envoie 3,000 francs aux ouvriers d'une usine à Montoire (Oise) qu'un accident arrivé à une machine privait de travail pendant plusieurs jours.

1853, 20 novembre. — L'empereur fait remettre au maire de Fontainebleau la somme de 1,500 francs pour aider la municipalité de cette ville à réduire le prix du pain en faveur des ouvriers nécessiteux.

1854, 16 février. — L'Empereur fait remettre à M. Piétri, préfet de police, une somme de 100,000 fr. pour être distribuée aux familles nécessiteuses non inscrites aux bureaux de bienfaisance.

1855, 28 mars. — La famille Impériale envoie une somme de 10,000 francs pour être distribuée entre les familles nécessiteuses du département de l'Ariège.

1856, 26 avril. — A l'occasion de la naissance du Prince Impérial, l'Empereur ajoute 500,000 francs aux fonds de retraite des sociétés approuvées de secours mutuels.

1856, 7 novembre. — L'Empereur fait remettre à M. Piétri une somme de 80,000 francs et l'Impératrice 20,000, pour pourvoir aux dépenses des fourneaux économiques.

1857, 8 mars. — Décret relatif à l'établissement, à Vincennes et au Vésinet, de deux asiles pour les ouvriers convalescents ou qui auraient été mutilés dans le cours de leurs travaux.

1862, 4 mars. — L'Empereur fait prélever sur sa cassette une somme de 250,000 francs pour être distribuée entre les ouvriers nécessiteux de Lyon, Saint-Etienne, Rouen et Lille.

1862, 7 décembre. — Une souscription est ouverte en faveur des ouvriers cotonniers de la Seine-Inférieure : l'Empereur s'inscrit pour 25,000, l'Impératrice pour 10,000 et le Prince Impérial, 5,000.

1865, 21 mars. — L'Impératrice visite l'imprimerie de M. Paul Dupont, à Asnières. Sa Majesté a remis 500 francs pour les ouvriers.

1865, 25 mai. — Suivant le désir de Napoléon III, les 50,000 francs légués au département de la Loire par Napoléon I^{er} sont distribués aux ouvriers qui ont le plus souffert de la crise industrielle.

1866, 9 février. — L'Impératrice donne à la ville de Lyon le château de Long-Chêne pour y établir une asile pour les convalescents.

1866, 9 décembre. — L'Empereur apprenant qu'une des plus importantes filatures de coton de Roubaix vient d'être la proie des flammes, ordonne qu'une somme de 5,000 francs prélevée sur sa cassette, soit envoyée immédiatement pour secourir les ouvriers victimes de ce désastre.

1867, 13 décembre. — L'Empereur envoie 10,000 francs au préfet de Saône-et-Loire pour être distribués aux familles des ouvriers décédés ou blessés par l'explosion du feu grisou à Blanzay.

1867, 16 décembre. — L'Impératrice fait annoncer au préfet de Saône-et-Loire qu'elle met à la disposition des familles éprouvées par l'explosion de la houillère de Blanzay, dix places de jeunes filles dans la maison impériale Eugène-Napoléon, que Sa Majesté a fondée à Paris.

Nous pourrions continuer longtemps comme cela. Nous en resterons là pour aujourd'hui.

Puissent les ouvriers d'Anzin comprendre enfin la fausse situation qui leur est faite, et s'apercevoir, pendant qu'il en est temps encore, du rôle peu patriotique que les marchands de vin et les talons rouges de la république les poussent sciemment à jouer.

Qu'ils ne se fassent aucune illusion sur leur sort.

Ils ne sont que des pantins dont Basly et consorts font marcher les ficelles, au gré de leur ambition et de leurs rancunes.

Ce sont ces derniers, seuls, qui profitent de la grève d'Anzin.

Mais ce sont les ouvriers qui souffrent.

C'est l'industrie minière qui est atteinte.

Demain, la grève peut, de par la volonté de quelques assoiffés de pouvoir, s'étendre à tous les bassins houillers et devenir générale.

On nous en menace déjà.
Que les mineurs y prennent garde et ne se laissent point entraîner par les coupables excitations dont ils sont l'objet.

Ils n'y gagneraient rien à les écouter, et la conséquence de leur faiblesse serait incalculable.

Le gouvernement de la république nous conduit assez rapidement à la banqueroute, sans que les mineurs de France lui viennent aussi en aide.

Ouvriers, nous avons confiance dans votre patriotisme.

Et nous sommes persuadés que cette fois encore notre espoir ne sera pas déçu.

?

PRINTEMPS

C'est le moment — toujours le même —

Où dans le ciel embrouillardé
Le soleil a la face blême
D'un Pierrot qui s'est pochardé;

Où, tout embarbouillé de suie,
L'horizon laisse à jets puissants
Choir sur le crâne des passants
D'après avalanches de pluie;

Où sur les places et les ponts,
La bise aux façons indiscrettes
S'en va, soulevant les jupons,
Pincer les mollets des grisettes.

Les éléments sont surmenés:
Il fait chaud; il fait froid; que sais-je,
Le temps qu'il fait! Il pleut; il neige.....
C'est Printemps qui montre son nez.

Un nez bourgeonné, tout semblable
A celui de Monsieur Ferry;
Mais beaucoup moins désagréable
Et plus délicieusement fleuri.....

II

Voici donc Printemps. Il toussote
Encore un peu, le doux vieillard,
Dans la bruine ou le brouillard
Hasardant sa mine palote.

Il sait s'annoncer seul, sans cris,
Tout bourgeoisement, en intime.....
La limonade est hors de prix
Et l'huile de ricin fait prime.

La bile en évolution
Comme un simple Vallès s'insurge;
Et l'excellent Grévy se purge:
Douce soit sa purgation!

III

Moi, pourtant, sous le ciel morose,
Je vais, songeur, par les sentiers
Ecouter le merle qui glose
Sous un blanc rideau d'églantiers.

Je prête une oreille attentive
A cet intransigeant ailé;
Et chaque fois qu'il a sifflé
Je regarde au loin s'il arrive

Quelque Rouvier ou quelque Bert,
Venant à la pousse des feuilles
Voir si dans chaque buisson vert
Il n'éclot pas des portefeuilles.

IV

Alors, tandis qu'éperdument
Le vent dans les rameaux déferle,
Je m'entretiens avec le merle
Qui m'écoute très gravement.

— « Tu ne fais pas de politique,
« C'est de ta part grande vertu.....
« Pourtant tu vis en République,
« Et c'est difficile, vois-tu,

« Qu'il ne soit pas parmi vous autres
« Des discoureurs comme chez nous,
« Des intrigants et des filous
« Aussi malpropres que les nôtres.

« Vous ne baclez point de budgets;
« C'est un précieux avantage:
« N'étant ainsi jamais sujets
« A la fièvre du tripotage.

« Chez nous en revanche, c'est là
« Une chose très ordinaire.
« Vite on tripote si l'affaire
« Est bonne..... »

V

Le merle siffla.

— « Eh!..... tu trouves ceci très drôle
« Sans doute, ami merle? Pourquoi?

« Tu siffles et hausses l'épaule
« Trop cavalièrement, ma foi!

« Car ma patrie, o camarade,
« Est à la merci d'un croquant;
« Et je ne puis pas rire, quand
« Je vois la France si malade.

« Pourra-t-elle s'en sortir? Mais.....

« Certe à moins qu'elle ne s'insurge

« Et prenne un fusil, je ne sais

« Pas trop comment..... »

— « Qu'elle se purge! »

« Et j'entendis qu'on s'envolait

« Dans la morne épaisseur de l'ombre;

« Et je revins un peu moins sombre.....

« Le merle au loin toujours sifflait.

EUGÈNE THURR.

C'ÉTAIT ÉCRIT

La conquête tunisienne commence à porter ses fruits.
Des fruits d'or que vont recueillir avec avidité les tripoteurs opportunistes qui tendent déjà toutes leurs caisses et toutes leurs poches pour y recevoir la manne si longtemps attendue.

Voici en effet ce que je lis dans un journal de Paris :

On vient de terminer au ministère des finances le projet de la création d'une banque en Tunisie.

Les statuts de cette banque d'Etat sont déjà complètement rédigés.

On a, du reste, à peu près copié textuellement les statuts de la Banque de France, tels qu'ils sont aujourd'hui, avec les modifications y apportées par la loi de 1854.

On nomme déjà comme futur gouverneur de cette banque, un homme politique, financier de haut vol, au mieux avec M. Jules Ferry.

On n'est pas plus effronté.

Attendons-nous, après l'expédition du Tonkin, à voir reproduire la même note avec simple variante pour les noms.

Ils sont logiques, les républicains.

Seulement c'est une logique qui pue.

JACQUES.

ASSEZ DE MAMOURS !

Où messieurs les Orléanistes de haute et basse volée, assez de mamours.

Assez de câlineries; assez d'étreintes dites fraternelles; assez d'embrassades; à user envers nous de la stratégie savante de Faust dans le jardin de sa bien-aimée, vous perdez votre temps qui est de l'argent, et votre jeunesse... s'il vous en reste.

Vous avez beau nous prodiguer vos sourires les plus gracieux, vos mines les plus affables, vos bouche-en-cœur les plus attirantes, vous avez beau faire et refaire le quart, vous ne nous raccrochez pas.

Car nous ne sommes pas raccrochables.

Entre nous, il y a un abîme, que toutes vos pièces de cent sous ne combleraient pas; vous êtes la bourgeoisie, nous sommes le peuple.

Nous sommes à tout jamais les défenseurs résolus du suffrage universel, vous êtes ses plus ardents ennemis; nous sommes les fils de la révolution, vous êtes ses insulteurs; nous sommes les fermes soutiens de la révision, vous êtes les piliers de cette Constitution bâtarde de 1875, que vous mites au monde.

Rien de commun entre nous, avec cette différence que votre Juliette s'appelle Léonide; nous sommes aussi éloignés de vous que jadis les Montaigu des Capulet. Vous nous offrez un régime parlementaire, un régime frère de celui dont nous mourrons, nous voulons un gouvernement dont l'autorité s'appuie sur la volonté populaire, vous allez à hu, nous allons à dia.

Et vous voulez que nous nous rencontrions?

Allons donc!

Il vous sied mal, du reste, de tonner contre cette République qui est votre œuvre. Vous avez fait un enfant que vous reniez maintenant, parce qu'il est borgne, bossu, boiteux et bancal, mais qui n'en est pas moins votre enfant. Sa naissance vous a coûté assez d'argent, assez d'intrigues, assez de mensonges, assez de calomnies, assez de petitesesses, pour qu'elle ne vous soit point encore sortie de la mémoire.

Et si l'on n'était poli, on vous rirait au nez, quand avec la plus entière conviction, avec les éclats de voix les plus retentissants, vous traitez de bandits les fondateurs de cette chère R. F.

Vous oubliez donc que le prince de Joinville — vous lisez bien, le prin—ce—de—Join—vil—le,—l'oncle de votre adoré comte de Paris, a par son vote dans la mémorable

séance qui nous a infligé le régime actuel, pris place parmi ses procréateurs..

Vous oubliez donc qu'à la question posée : voulez-vous le gouvernement de la République, il a répondu : OUI.

Essayez vos lunettes et frottez-vous les yeux, vous lirez encore : OUI.

Et seule, la haine de l'empire a dicté son vote. L'empire était la négation de tous les principes de sa famille, tandis qu'avec la République, il y aurait peut-être moyen de s'entendre. Et il lui a donné sa voix avec la même aisance, qu'il vous eut fait votre porte-monnaie.

Puis l'empire avait de grands torts à son égard. Il s'était permis de rendre au pays ce qui appartenait au pays et d'arracher des pattes des d'Orléans, petits et grands, l'os qu'ils avaient volé à la France.

Or, un d'Orléans — même lorsqu'il ne devient pas roi — pardonne tout : les insultes, les camoufflets, les coups de pieds au derrière, mais il ne pardonne jamais l'accroc fait à sa bourse.

Qui touche à sa bourse, touche à lui-même, il sait que cinquante centimes font dix sous.

Puis ce sont des gens qui n'ont nullement envie de mourir sur la paille!

Cessez donc, ô soutiens du bien futur Philippe VII, de nous combler de bons procédés et de nous passer la moutarde quand nous ne vous la demandons point. Imitiez donc votre oracle, votre grand manitou Rincebouche, dit Lavedan, tapez-nous donc dessus.

Vous êtes de ces gens dont on préfère les triques aux caresses, les étrivières aux baisers. Dans le premier cas, on sait à quoi s'en tenir; dans le second, nenni. Dans le premier cas, on peut mourir assommé; dans le second, on meurt sûrement étranglé.

Dame, vous savez, il y a des précédents dans votre parti.

Cessez donc aussi de vous tenir sur le terrain, déjà tant battu, des écoles sans Dieu, des bureaux de bienfaisance. Déployez un peu votre programme, faites flotter un tantinet votre drapeau, jetez au loin vos masques, quittez vos faux-nez; plus n'en faut, car le carnaval est mort et bien mort. Au lieu de tenir le moins de place possible, campez-vous fièrement le poing sur la hanche et criez haut : C'est moi, voilà mes principes, voilà mon étendard. Faites parler votre prétendant; qu'on sache enfin qu'il n'est pas muet.

Faites cela, et je vous garantis que vos rares partisans tourneront prestement leurs regards vers d'autres horizons. Quand ils vous verront tels que vous êtes, c'est-à-dire désireux de ramener la France au dix-septième siècle; quand ils entendront la voix de leur roi leur prêcher des bêtises et des obscurités, ils comprendront qu'ils ont été roulés, affreusement roulés, et que le gouvernement de vos rêves n'est qu'une République mal baptisée, une machine à engraisser M. de Paris au lieu de M. Grévy.

Et ce jour là ils seront avec nous!

Ah! vous avez cru comme cela tout bêtement, que vous alliez traîner le parti impérialiste à votre remorque, et vous faire tirer les marrons du feu.

Vous avez cru que parce que M. de Cassagnac voulait bien de temps en temps battre la grosse caisse en votre faveur, la grande masse allait voter pour vos candidats.

Vous avez cru que les Napoléoniens étaient prêts à se jeter dans les bras du premier venu et qu'ils répétaient soir et matin jusqu'à perte de respiration : N'importe qui et n'importe quoi.

Eh bien vous vous êtes trompés, grossièrement trompés.

Vous comptez dans vos rangs M. de Cassagnac, le seul, l'unique, l'incomparable — voir aux annonces.

Eh! bien, jamais, au grand jamais, notre parti ne suivra vos chausses.

Jamais, au grand jamais il ne combattra dans vos rangs.

Jamais au grand jamais il ne mélangera ses cuirasses aux vôtres.

Tout entier il répète ces paroles de Cathelineau, ce fidèle féal du comte de Chambord, et de son Altesse impériale le prince Jérôme Napoléon :

« Mieux vaut la pire des Républiques que le meilleur des d'Orléans. »

HENRIOT.

COCHON !

Le *Nouvelliste de Bordeaux* vient de nous révéler un scandale inouï, un scandale d'une repoussante malpropreté, et dont l'ignoble héros est un des *effeuillés* du ministre de la justice Martin.

Voici l'affaire en deux mots.

En 1882, une jeune fille des environs de Mont-de-Marsan, exerçant un petit commerce de rouennerie, fut obligée de suspendre ses paiements.

Il y avait faillite, banqueroute même, la jeune fille tenant fort mal ses livres, si toutefois livres il y avait.

Le Procureur de la République se montra sévère et menaçant, et parla même à plusieurs reprises d'envoyer aux galères.

La jeune fille effrayée demanda par quels sacrifices elle pourrait conjurer la catastrophe dont elle allait être victime.

Le Procureur de la République trouva, paraît-il, immédiatement le remède, car au lieu de sévérités qu'elle redoutait, la marchande fut l'objet des faveurs spéciales du magistrat épuré.

Ce fut au prix de son honneur qu'elle acheta sa tranquillité.

Une correspondance qui dénote de son auteur un dégoût tant dévergondage et une effroyable corruption, et dont le *Nouvelliste de Bordeaux* a eu connaissance, est la preuve la plus évidente des faits que nous avançons.

En 1883, la jeune fille, qui est aujourd'hui servante d'au-berge, devint mère, et naturellement demanda quelques secours à celui qu'elle considérait comme le père de son enfant.

Non seulement le Procureur de la République fit la sourde oreille, mais il chercha encore par tous les moyens possibles à retirer des mains de la malheureuse femme les lettres compromettantes qu'elle pouvait avoir.

Le 19 Mars, une citation fut adressée par ministère d'huissier, au Procureur de la République d'avoir à comparaître devant le juge-de-peace de Mont-de-Marsan, pour arriver, si c'était possible, à un arrangement amiable.

Alors l'épuré intenta sur le champ une action correctionnelle à la plaignante, et impliqua l'huissier dans les poursuites comme complice d'escroquerie et de tentative de chantage !

Ce qui fait, que, à l'audience de la justice de paix, le juge déclara publiquement qu'il ne pouvait examiner l'affaire, M. le Procureur de la République venant de commencer des poursuites criminelles contre la requérante.

Voilà donc la victime de ce Don Juan à toque réduite à l'impuissance.

Or, si les faits révélés par le *Nouvelliste de Bordeaux* sont exacts, il faut que justice se fasse.

S'ils ne le sont pas, que ce drôle, qui transforme si habilement ses accusateurs en accusés, intente un procès à ceux qui le lui demandent d'ailleurs si énergiquement, et qui ne craignent pas que la lumière jaillisse des débats qu'ils sollicitent hardiment.

Le porc qui s'est livré à ces sales agissements, doit être puni, quoiqu'il en coûte au père des épurés.

Nous ne sommes pas cause, nous, si les exploits, presque quotidiens de ces derniers, provoquent des scandales aussi retentissants que celui que nous relatons aujourd'hui.

Chaque semaine nous viendrons demander compte ici, de ce qui a été fait pour ou contre le Procureur de la République de Mont-de-Marsan.

Il faut qu'on sache enfin, si oui ou non, la justice est devenue sous la République, une étable à cochons.

Si ces nouvelles écuries d'Augias débordent de trop d'ordures, que Martin-Feuillée les nettoie !

C'est son ouvrage, en attendant que ce soit bientôt le nôtre.

LATOQUE.

MM. FICHET et ODDOUX demandent la nomination d'une commission pour visiter les égouts de la ville.
M. BESSIÈRES demande que l'administration fournisse des bottes aux membres qui en feront partie.
Il va sans dire que cette proposition de nomination de commission est repoussée.

Oh ! pourquoi l'a-t-on repoussée, cette proposition ? Mais elle est superbe, superbissime, et elle vous a un adorable parfum qui vous chatouille agréablement l'odorat. Comme ça aurait été drôle et folichon !

Voyez-vous d'ici, Bessières, Oddoux et Fichet se promener par les égouts de la ville, avec des bottes fournies par l'administration !

Quel spectacle, bonnes gens quelle spectacle ! quelle ribotte de rires !

Mais pourquoi diable Fichet a-t-il proposé cette excursion souterraine ?

Espérait-il faire une récolte abondante et grasse de bénéfices, des cannes, parapluies, gros et petits sous que les passants laissent choir quotidiennement, et voulait-il les revendre ensuite au profit des écoles laïques dans la m.....armelade ?

Chi lo sa ? Fichet a l'esprit tellement ingénieux, que l'on ne sait jamais bien au juste ce que cachent les propositions saugrenues dont il inonde ses collègues

Je regrette tout de même qu'on ait repoussé celle-ci. Elle était assez bien Fichet.

Une véritable botte à surprises, quoi !

LANTERNE.

JOYEUSÉTÉS LAÏQUES

La sottise ne chôme pas, par ce temps de Jules Roche et de Paul Bert.

Aussi continuons-nous l'intéressante série des malpropres républicaines qui s'étalent triomphalement un peu partout.

Deux naturels de Sommechaize (Vienne), homme et femme, mariés laïquement, ce qui constitue une habile et touchante flatterie à l'adresse du ménage Ferry, ont, il y a quelques jours, enterré civilement leur petite-fille âgée de deux ans. L'instituteur et l'institutrice de l'endroit n'ont pas raté cette occasion de mettre en action les préceptes de leur patron Monteil.

Ils ont conduit officiellement, sur deux rangs, tous les petits garçons et toutes les petites filles de l'école à l'enterrement civil organisé par les deux concubins de Sommechaize.

C'est là sans doute ce que Ferry appelle la neutralité de l'école.

Et il ne manquera pas, au 14 juillet prochain, de récompenser hautement ces deux manuelomanes enragés.

Il leur doit bien un petit cadeau. Nous verrons celui qu'aux prochaines élections ne manqueront pas de lui faire les habitants de la commune où se sont passés les faits que nous venons de rapporter. Je ne pense pas qu'il ait lieu d'en être bien satisfait.

Le citoyen Bon et la citoyenne Videpot — saluez ! — sont instituteurs imposés à Chassagne et au Chêne-Sec (Jura). Bon ne veut pas d'enseignement religieux.

Il menace à tous propos de brûler les catéchismes que ses élèves apportent dans leurs poches.

Il se refuse totalement de faire la prière en dehors des heures de classe.

Il conserve, malgré le désir des parents et des municipalités, au-delà de l'heure réglementaire, les enfants qui sont attendus à l'église pour la prière ou le catéchisme.

En revanche, il leur apprend les chants, dits patriotiques, et de petites industries manuelles, telles que la manière de fabriquer les chapeaux de paille.

M^{lle} Videpot — saluez ! — se livre à de grossiers outrages envers la religion et ses ministres, et retient pendant les offices, les jeunes filles qu'elle fait jouer, danser et.... boire.

En outre, M^{lle} Videpot — garde votre chapeau — n'est pas insensible, paraît-il, aux propositions amoureuses des Don Juan de l'endroit.

Bien plus, elle intéresse ses élèves à ses flirtations, et leur donne sur la danse des explications plus ou moins érotiques.

Et les parents qui n'ont nul souci de voir avancer aussi rapidement l'instruction de leurs enfants, ont demandé par pétition le remplacement de Bon et de Videpot. — enfoncez votre chapeau.

Parions que Ferry va leur donner de l'avancement et leur infliger quelque décoration académique.

Académique serait toujours de circonstance.

Blaye possède un maire, qui, en sa qualité d'huître, confectionne de temps à autre des perles d'une extraordinaire pureté.

Cueillons-en une : la plus belle.

Dans une des dernières séances du conseil municipal, un membre a demandé où en était la question du gaz.

L'huître perlière s'est empressée de répondre que cette question ne serait pas résolue, TANT QUE L'ÉLECTRICITÉ FERAIT DES PROGRES !

C'est renversant.

Je sollicite humblement la ville de Blaye de ne pas manger son maire et de le faire empailler.

On a pas toujours des huitres comme cela dans son assiette.

(A suivre).

LIBER.

Le Gérant, GUILBAUD.

Lyon. — Imp. A. PASTEL, 10, petite rue de Cuire.

REMÈDES MATTÉI Lyon. — Seul dépôt. Ph. BERTRAND, Pl. Rep. 55.

A PROPOS DE BOTTES !

Voici ce que je découpe délicatement dans le compte-rendu d'une séance de notre Conseil municipal :

MAISON DE SANTÉ
du D^r Courjon, à Meyzieu
(Près Lyon)
Cabinet à Lyon, r. de la Barre,
14, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.
Maladies nerveuses, paralysies,
affections chroniques.

SPÉCIFIQUE BARRAL
contre la rage des dents,
leur conservation et
le raffermissement
des gencives.
Prix : 2 fr.

PASTILLES DIGESTIVES
contre les maux d'estomac,
algèbres, vomisse-
ments et les diges-
tions douloureuses.
Prix : 4,50

PHARMACIE BARRAL
22, Cours Vitton, 22, Lyon

PRIME A NOS ABONNÉS
LES
Bienfaits de l'Empire

Histoire populaire du règne de
NAPOLEON III.

NOUVELLE ÉDITION

Suivant convention et afin de propa-ger cette intéressante brochure, nos abonnés et lecteurs qui en feront la demande la recevront franco, aux conditions suivantes :

1 exemplaire	0 f. 30
2 —	0 55
3 —	0 85
12 —	3 25
50 —	11 »
100 —	20 »

Adresser les demandes en timbres de 15 centimes ou mandats-postes aux bureaux du Journal, 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, et à M. A. BRADIER, rue Bréa, 17, Paris.

POUDRE MAZADE ET DALOZ
14, r. d'Algérie LYON
La seule infatigable
pour détruire les
CAFARDS
S'emploie avec des
pennons de terre ou
de sucre et eau.
Chez M. les Pharm.
d'Algérie et d'Orléans.

GRAINS DE BAREZIA
pour détruire
les **RATS**
14, rue d'Algérie, ph., drog., épïc.
Exiger un rat sur la boîte.

MAISON F. JANIN
8, rue Lafont, LYON.

Musique Française et étrangère,
CLASSIQUE & MODERNE

Grand abonnement à la lec-ture musicale à des conditions très avantageuses.

Grand choix varié de Pianos des meilleures Maisons de Paris

HARMONIUMS
pour églises et salons
Vente et location à des prix très modérés..

ON demande un RÉDACTEUR pour un journal politique hebdomadaire de province. S'adresser sous les initiales H. G. à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
PHOTONATURE
Anonyme au capital de 350.000 francs
Maison du Palais-Royal, près le pont Tilsitt. Entrée rue du Plat, 2. Ancienne Photographie Armbruster.
Portraits de toute grandeur, Vues, Tableaux, etc., par les procédés de PHOTONATURE et d'HELIOCHROMIE donnant les tons et la couleurs. Portraits artistiques en photographie, Reproduction, etc.
Exposition permanente des produits de la Société. ENTRÉE LIBRE

ENSEIGNES SUR CALICOT
Toutes dimensions, exécution rapide
AFFICHES POUR ÉTALAGES. — ÉCRITEAUX EN TOUS GENRES
CARION, rue Tupin, 19

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
BAINS DES TERREAUX
RUE SAINTE-MARIE, 5
LAURENÇON, pharmacien, directeur-propriétaire
HYDROTHERAPIE-DOUCHES, avec tous appareils. NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. — Bains ordinaires médicaux, de caisse et tous les Bains de vapeur. — Pulvérisations et inhalations médicinales. — Louis GOSS, pédicure. OPÉRATIONS EN VILLE.

GRAND MANÈGE LYONNAIS

37, Rue Montbernard, 37

(Près l'avenue de Noailles)

LEÇONS collectives pour dames, de 2 à 3 h. du soir.
LEÇONS collectives pour MM., de 7 à 8 h. du matin.
LEÇONS collectives pour MM., de 4 à 5 et 8 à 9 h. du soir
VENTE de chevaux à la commission, Pension et Dressage
SERVICE TÉLÉPHONIQUE à la maison.

LIQUEUR DE FAYARD
(Goudron ou Créosote végétale vraie du Hêtre)
Très efficace dans les affections désagréées de la Poitrine, Bronches, Asthme, Catarrhes, etc. Prix : 2 fr. 80 le flacon.
PHARMACIE NORMALE, rue d'Algérie, 14, LYON

A VENDRE DE SUITE
UN
CARROUSEL
dit Chevaux de Bois
Avec accessoires, le tout en parfait état. Prix très Modéré.
S'adresser à l'agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 5986.

PARAITRA PROCHAINEMENT LE PETIT GUIDE

DE
L'Etranger à Lyon
1884

CONTENANT : Plan de Lyon. — Nomenclature des rues, avec leurs tenants et aboutissants. — Tarif des voitures de place. — Indicateur du Service des Omnibus et Tramways de Lyon, Chemins de fer (aller et retour dans un rayon de 40 kilomètres), Bateaux, etc. — Noms et adresses des commissionnaires, voituriers, localités desservies, dates, lieux et jours de départs.

ANNONCES
Reçues exclusivement à l'AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14

PHARMACIE MODERNE

DE LYON

5, rue Ste-Catherine, 5

est la Maison qui vend le meilleur marché de toute la région.
C'est la plus vaste, la plus connue et la plus populaire de tout Lyon.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Huile de foie de morue pure 2 f., 2 f. 50 et 3 f. le lit.	Tisane de Bochet 0 f. 10 le paquet pour un litre.
Sirop de protoiodure de fer 4 f. »	Salsepareille, excellent dépuratif 4 f. kilog.
Sirop antiscorbutique pour les enfants, 3 f. »	Sirop de bourgeons de sapin, 3 f. le lit.
Sirop d'écorces d'oranges amères 3 f. 50 »	Sirop de Raifort iodé 4 f. »
Vin de quinquina jaune au malaga ; selon l'âge des vins. 3 f., 4 f. et 4 f. 50	Cent capsules de goudron pur, préparées dans nos laboratoires. 1 franc.
Vin de quinquina jaune au Bordeaux ; selon l'âge des vins. 3 f., 4 f. et 5 f. le lit.	Extrait de quinquina jaune, pour faire un litre de bon vin de quinquina. 1 franc.

Les ordonnances sont tarifées 40 %, au dessous des prix ordinaires.

On délivre gratuitement à la Pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue Ste-Catherine, un billet partiel de la Loterie des Arts décoratifs pour le prochain tirage, pour tout achat, quel que soit son importance.